

1. Synthèse

Dès le XIX^e siècle, le Nord-Pas-de-Calais a fortement contribué à l'essor de l'industrie nationale. Spécialisée au départ dans le domaine du textile, de l'extraction charbonnière puis plus tard dans la métallurgie, la région s'est tournée dans les années 1960 - 1970 vers l'industrie automobile et les industries associées sous l'impulsion de l'État, désireux de trouver une industrie de substitution après la fermeture des mines. Depuis, le tissu industriel régional a continué à muter : certaines activités se sont développées, d'autres ont quasiment disparu. Toutefois, le volume d'emplois générés par l'industrie a continué à se restreindre et l'emprise de ce secteur sur l'emploi régional s'est considérablement amoindrie. La région prépare aujourd'hui son avenir industriel en s'appuyant sur des pôles de compétitivité et d'excellence de premier plan et également sur l'engagement d'une « Troisième révolution industrielle » inspirée des travaux de l'économiste Jeremy Rifkin. Cette théorie est basée sur cinq piliers : le développement des énergies renouvelables, leur généralisation à l'échelle de chaque bâtiment, le déploiement des technologies de stockage, l'utilisation d'internet pour transformer le réseau électrique en système intelligent et enfin la réinvention de la mobilité des personnes. La synergie entre ces différents piliers devrait permettre d'augmenter considérablement la productivité dans l'industrie et constituer un gisement important d'emplois.

L'industrie régionale aujourd'hui

En 2011, l'industrie du Nord-Pas-de-Calais représente 6,6 % de l'emploi industriel en France

En 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 204 300 personnes sont salariées de l'industrie. Cela représente 6,6 % de l'emploi industriel de France métropolitaine soit une part un peu plus élevée que celle du Nord-Pas-de-Calais dans l'emploi salarié français (5,9 %). Si l'empreinte industrielle est encore légèrement plus marquée qu'en France, l'écart s'amenuise depuis plusieurs décennies.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'emploi industriel est concentré géographiquement : cinq zones d'emplois regroupent un salarié sur deux (Lille, Valenciennes, Dunkerque, Béthune - Bruay et Roubaix - Tourcoing). Néanmoins, les poids respectifs de ces zones ont varié en quinze ans, traduisant notamment un repositionnement de certaines d'entre elles vers des fonctions tertiaires métropolitaines. L'emploi industriel est également un peu plus concentré dans les établissements de plus de 50 salariés qu'en moyenne nationale. Quatorze établissements, spécialisés dans des domaines variés tels que la fabrication de verre, la fabrication de matériels de transport ou encore la métallurgie comptent plus de 1 000 salariés.

Les quatre secteurs les plus représentés en région sont également les plus prépondérants en France métropolitaine : *fabrication de matériels de transport, métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac* et enfin *fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques*. L'activité industrielle du Nord-Pas-de-Calais est cependant plus concentrée dans ces secteurs qu'en France. Ils représentent ainsi 54 % des effectifs industriels en région contre 47 % en France métropolitaine. Parmi ces secteurs, la fabrication de matériels de transport est en outre le secteur le plus concentré dans la région : les quatre plus grands établissements emploient 46 % des salariés du secteur.

La dépendance géographique de l'industrie régionale est proche du niveau observé ailleurs en France : six salariés sur dix dépendent d'un centre de décision implanté hors de la région. Par contre, les centres de décisions régionaux contrôlent relativement peu d'effectifs en dehors des limites régionales. Le Nord-Pas-de-Calais se situe à ce titre dans le dernier tiers des régions de France métropolitaine. Parmi les liens de contrôle exercés par la région, ceux associés aux régions Rhône-Alpes et Picardie sont les plus forts.

Durant les dernières décennies, la concentration des effectifs industriels au sein de groupes d'entreprises s'est fortement accrue. Aujourd'hui, avec un peu plus de quatre salariés sur cinq dépendant d'un groupe, la région Nord-Pas-de-Calais affiche une situation comparable à celle de la France métropolitaine. La présence des groupes en région dépend beaucoup de la spécialisation sectorielle du territoire. Ils sont en particulier très présents dans l'industrie chimique. L'importance des liens économiques entre notre région et la Belgique se traduit notamment par une très forte présence des groupes industriels belges sur notre territoire : 44 % des établissements appartenant à un groupe étranger dépendent d'un groupe belge, soit 25 % des effectifs salariés.

Plus d'un tiers de l'emploi industriel a disparu en vingt ans

Depuis vingt ans, l'emploi salarié direct dans l'industrie française régresse, malgré un léger rebond dans les années 2000. Plusieurs phénomènes concourent à cette diminution : une modernisation continue des moyens de production aboutissant à l'augmentation de la productivité ; de profondes mutations dans l'organisation des entreprises ; les effets de la mondialisation et les délocalisations vers des pays où le coût du travail est plus faible. Même si certains emplois auparavant industriels ont été captés par le secteur des services, la perte d'emplois est franche. Dans le Nord-Pas-de-Calais, entre 1990 et 2011, cette baisse atteint ainsi 35 %, soit plus de 110 000 emplois, contre 28 % au niveau national.

Néanmoins, tous les secteurs ne sont pas concernés par cette érosion. Les secteurs *fabrication de matériels de transport* et *industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* sont les seuls à avoir évolué favorablement durant ces vingt années. Sur la période récente, l'évolution de l'emploi dans le secteur *fabrication de matériels de transport* est toutefois orienté à la baisse, tandis que le secteur des *industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* se maintient voire progresse.

Le secteur le plus concerné par la baisse des effectifs est celui de la *fabrication d'autres produits industriels*. Un emploi sur deux a disparu en vingt ans dans ce secteur. En son sein, les activités de *fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure* ont été les plus touchées avec une perte de quatre emplois salariés sur cinq. Mais les activités *métallurgie et fabrication de produits métalliques*

à l'exception des machines et des équipements et travail du bois, industries du papier et imprimerie sont aussi très touchées (respectivement moins quatre emplois sur dix et moins cinq emplois sur dix). Les secteurs fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ont également connu une évolution défavorable mais dans une moindre mesure.

Parallèlement, la composition socioprofessionnelle de l'emploi industriel évolue. La recomposition observée découle d'une part de la mise en place de systèmes de production toujours plus performants nécessitant une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et, d'autre part, de la disparition progressive de certaines tâches demandant peu de qualifications. La proportion d'ouvriers dans l'industrie est ainsi passée de 71 % à 55 % en trente ans. Dans le même temps, les parts des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures ont augmenté. Toutefois, en 2010, l'emploi salarié industriel régional se distingue du niveau national par une proportion d'ouvriers plus forte (+ 9 points) et par un déficit de cadres (- 5 points).

Si, en France, l'emploi industriel est très majoritairement occupé par des hommes, ils sont encore plus présents en Nord-Pas-de-Calais : 81 % contre 72,5 % en France métropolitaine.

L'industrie est un secteur plus âgé que les autres secteurs d'activités. Les salariés de plus de 50 ans représentent en particulier 25 % des effectifs contre 20 % pour l'ensemble de l'emploi salarié. La région se démarque toutefois par une proportion un peu plus forte qu'ailleurs de jeunes de moins de 30 ans dans l'industrie.

Avec un montant de 15,3 €, le salaire horaire brut médian est assez proche du niveau national. Il existe cependant de fortes disparités salariales entre les différents secteurs industriels. Comme en France, les quatre secteurs les plus rémunérateurs en région sont : cokéfaction et raffinage (27,6 €), production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (20,7 €), industrie pharmaceutique (19,5 €) et industrie chimique (19,2 €).

Des salariés plus souvent reliés à des entreprises à faible productivité

Du point de vue de la productivité apparente du travail, mesurant la valeur ajoutée produite par unité de travail, les effectifs industriels régionaux dépendent un peu plus d'entreprises à faible productivité : 21 % contre moins de 16 % à l'échelle nationale. La configuration diffère néanmoins nettement d'un secteur à l'autre. Au sein des industries agroalimentaires, près de 42 % des effectifs régionaux sont associés à des entreprises à productivité élevée contre à peine 31 % en France. C'est l'inverse pour la fabrication de matériels de transport : cela concerne 32 % des effectifs régionaux contre plus de 43 % en France.

En se concentrant sur les seules entreprises associées plus spécifiquement au tissu industriel régional, qualifiées de Mono et quasi monorégionales (MQM), la productivité apparente du travail est presque deux fois plus importante dans les industries pharmaceutiques et chimiques que dans celles du textile. Ces différences sectorielles reposent notamment sur les écarts en termes d'intensité capitaliste, c'est-à-dire de la quantité de capital utilisée par unité de travail : celle-ci est cinq fois plus élevée pour les entreprises MQM des industries pharmaceutiques que celles des industries textiles.

La richesse dégagée par les différents secteurs industriels régionaux dépend bien évidemment des productivités apparentes du travail respectives mais également du poids des activités dans l'ensemble de l'industrie régionale. Ainsi, les trois secteurs industriels les mieux représentés en région sont ceux qui contribuent le plus à la richesse dégagée par l'industrie du Nord-Pas-de-Calais : les industries agroalimentaires, la métallurgie et la fabrication de matériels de transport. Dans d'autres secteurs, tels que les industries textiles, le positionnement est différent. Si celles-ci ne contribuent qu'à hauteur de 3,6 % à la richesse dégagée par l'industrie régionale, elles représentent encore près de 7,6 % de la richesse dégagée par le textile national.

Le taux de marge associé aux activités industrielles apparaît à l'inverse moins favorable en Nord-Pas-de-Calais : 34 % des effectifs industriels régionaux sont associés à des entreprises à faible taux de marge contre 23 % à l'échelle nationale. Toutefois, si une majorité de secteurs présentent une configuration analogue, d'autres se distinguent au contraire par une plus forte dépendance vis-à-vis d'entreprises à taux de marge élevé. C'est particulièrement le cas des industries pharmaceutiques : près de 52 % des effectifs régionaux dépendent d'entreprises à taux de marge élevé contre moins de 28 % en France. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.

Concernant les entreprises MQM, le taux de marge est bien plus élevé pour les industries chimiques, agroalimentaires et pharmaceutiques que pour la fabrication de textile, la fabrication de matériels de transport ou encore le travail du bois.

Du point de vue du taux d'endettement, le positionnement des effectifs industriels régionaux est largement similaire à celui observé en France : un quart dépend d'entreprises à taux d'endettement faible et, un cinquième, d'entreprises à taux d'endettement important. Certains secteurs régionaux, comme les industries pharmaceutiques, se caractérisent par une plus forte association à des entreprises à endettement faible : 57 % des effectifs sont concernés contre 21 % en France. C'est l'inverse pour d'autres secteurs comme la métallurgie : 36 % des effectifs régionaux dépendent d'entreprises à taux d'endettement élevé contre 26 % en France.

Parmi les MQM, certains secteurs industriels sont caractérisés par un moindre endettement, la part des financements propres y étant plus importante : c'est notamment le cas de la fabrication d'équipements électriques, des industries agroalimentaires ou encore des industries pharmaceutiques.

1. Synthèse

Des échanges de marchandises qui repartent à la hausse depuis 2009

Au cours des quinze dernières années, les échanges de marchandises entre la région et les autres pays ont globalement progressé. Entre 1999 et 2007, leur volume a crû, avec un équilibre entre exportations et importations qui atteignaient 36 milliards d'euros en 2007. La forte chute enregistrée entre 2008 et 2009 a été enrayée et les échanges sont repartis à la hausse. Néanmoins, même si la reprise des échanges est palpable, le déficit commercial s'est creusé depuis 2009. En 2011, il atteignait 6,1 milliards d'euros avant de légèrement diminuer.

La structure des marchandises échangées diverge du niveau national. Ainsi, les exportations d'*autres produits industriels (produits métallurgiques et métalliques, produits chimiques, parfums et cosmétiques, produits pharmaceutiques)* ainsi que de produits des *industries agroalimentaires* sont, en proportion, plus importantes qu'au niveau national. Pour ce qui concerne les importations, les *autres produits industriels, produits pétroliers raffinés et coke et produits des industries agroalimentaires* sont surreprésentés par rapport au niveau de la France métropolitaine.

La balance commerciale, bien que globalement déficitaire, présente un excédent pour la *fabrication de matériels de transport* ainsi que pour les *produits des industries agroalimentaires*. Le déficit commercial de la région est en particulier tiré par les importations de *produits pétroliers raffinés et coke* ainsi que par les *équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique*.

L'Union européenne constitue le principal partenaire commercial du pays et de la région. Le Nord-Pas-de-Calais exporte en proportion vers l'UE davantage de marchandises qu'elle n'en importe. Les marchandises sont essentiellement échangées avec des pays proches. La Belgique est en particulier le pays avec lequel la région échange le plus : 27 % des marchandises exportées par la région et 18,6 % des importations. L'Allemagne figure également en bonne place parmi les partenaires commerciaux du Nord-Pas-de-Calais (13,5 % des exportations et 11,9 % des importations régionales).

Les enjeux pour l'avenir

Les dépenses en matière de recherche et développement : des marges de progrès en Nord-Pas-de-Calais

Face à la forte concurrence des économies émergentes, les pays européens doivent recentrer leur production sur des produits toujours plus innovants. La Recherche et le développement (R&D) constitue un des moyens pour atteindre ce but. Bien qu'inférieure à l'objectif de 3 % fixé dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la part du PIB français qui y est consacrée est plus importante qu'en moyenne européenne.

En région Nord-Pas-de-Calais, cette part ne représente que 0,9 % du PIB en 2010, notamment en lien avec une sous-représentation des activités orientées vers la R&D. Néanmoins, les effectifs et les dépenses régionales augmentent à un rythme permettant à la région de combler une partie de son retard. Pour financer les travaux de R&D, les entreprises bénéficient d'un dispositif fiscal : le Crédit impôt recherche (CIR). Celui-ci est devenu la première source de financement public. En 2010, près de 700 entreprises du Nord-Pas-de-Calais ont effectué une déclaration dans le cadre du CIR et 470 en ont bénéficié, soit respectivement 4 % et 3,7 % du total national.

Les dépôts de brevet permettent de prendre en partie la mesure des investissements effectués dans le domaine de la R&D. Tous secteurs confondus, les brevets déposés en Nord-Pas-de-Calais ne représentent que 2,3 % des brevets nationaux déposés en 2012, la région Île-de-France restant très largement en tête avec près d'un sur trois.

Afin de favoriser le développement économique, certaines activités se sont structurées dans la dernière décennie autour de pôles de compétitivité, de pôles d'excellence et de grappes d'entreprises. En 2012, la France compte 71 pôles de compétitivité dont 7 implantés en Nord-Pas-de-Calais. Sans qu'il puisse être établi de lien de causalité entre appartenance à un pôle de compétitivité et innovation, les entreprises industrielles qui sont membres d'un pôle innovent plus fréquemment.

Une main-d'œuvre confrontée à un fort renouvellement dans les années à venir

Comme l'ensemble des secteurs, l'industrie est confrontée à la question du renouvellement de ses effectifs. Cet enjeu est particulièrement fort dans l'industrie, la part des salariés de plus de 50 ans y étant plus importante qu'ailleurs. Il est pourtant difficile d'apporter une réponse précise à cette question. Plusieurs facteurs externes sont à prendre en compte : la modernisation de l'appareil productif qui continuera de générer des gains de productivité et nécessitera moins de main-d'œuvre, les modifications de comportement des actifs ou les politiques publiques en faveur du maintien en poste des seniors. La conjoncture économique est également un élément fondamental. Ainsi, si elle est favorable pour un secteur, comme pour celui de la pharmacie, les recrutements pourraient être plus importants que ceux liés au seul renouvellement de la main d'œuvre. A contrario, il est probable qu'une faible part des effectifs dans le secteur textile sera remplacée si la conjoncture actuelle se poursuit.

Face aux évolutions technologiques industrielles, il faut par ailleurs recruter une main d'œuvre de plus en plus qualifiée. Dans l'industrie comme ailleurs, la part des diplômés n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs décennies. Les diplômés restent cependant moins nombreux que dans les autres secteurs. Néanmoins, l'adéquation entre le niveau de formation initiale et le métier exercé est meilleure dans l'industrie. En particulier, moins de salariés sont surqualifiés, c'est-à-dire exercent une profession correspondant à un niveau de diplôme inférieur. Ceci est cependant moins vrai en Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national. L'offre régionale de formations initiales à destination des métiers de l'industrie est donc un enjeu majeur pour conserver cette adéquation et répondre au défi majeur de renouvellement de la main d'œuvre.

L'adaptation de l'offre de formation est essentielle, mais la question de l'attrait des jeunes pour l'industrie l'est également. La pénibilité du travail, l'exécution à la chaîne et la plus faible rémunération sont les principales raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur moindre attirance pour ce secteur. Pourtant, l'industrie garde une image sociale positive, de camaraderie et de fierté. Elle est également perçue comme nécessitant des qualifications, de la haute technicité et de l'innovation. Par ailleurs, beaucoup de jeunes estiment être mal informés sur les filières scolaires et universitaires menant aux métiers de l'industrie.

Deux autres enjeux majeurs pour l'avenir : l'énergie et la protection de l'environnement

En Nord-Pas-de-Calais, l'industrie est particulièrement énergivore et concentre la moitié de la consommation d'énergie régionale, contre un quart au niveau national. Cela s'explique en partie par la structure industrielle de la région : certaines activités, très présentes dans la région, telles que la sidérurgie ou la production de verre sont en effet très consommatrices d'énergie.

Malgré un poids dans l'industrie nationale qui régresse, le Nord-Pas-de-Calais est la région qui produit le plus de déchets mais qui en recycle aussi le plus. Dans le cadre des actions mises en place par le Plan Climat 2004, des objectifs de limitation d'émission de CO₂ ont été mis en place, particulièrement envers les entreprises industrielles. Le Nord-Pas-de-Calais représente ainsi 17 % des quotas de CO₂ affectés en France dont la moitié concerne la production d'acier. Sur le long terme, les émissions industrielles de polluants atmosphériques tendent à diminuer. La réduction des activités industrielles n'est pas la seule raison : l'utilisation d'énergies moins polluantes, la mise en œuvre de réglementations ainsi que l'engagement volontaire de certains industriels y contribuent également.

Bien qu'aujourd'hui, les activités polluantes soient davantage maîtrisées, les conséquences des activités passées ne sont pas encore toutes résolues, comme la dégradation de sols suite à des déversements de produits toxiques non contrôlés auparavant. Le Nord-Pas-de-Calais est particulièrement touché et concentre, en 2013, 12 % des sites pollués ou potentiellement pollués de France.

Enfin, bien que leur nombre soit en baisse, la région se place aujourd'hui au 6^e rang national en nombre de sites classés Seveso et au 5^e rang en nombre de sites à seuils hauts.